

Annexe 4 - PROCURATION ANNUELLE – Enseignement secondaire

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doit être portée sur la procuration.

Etablissement :

FONDATION D'AUTEUIL
LP "SAINT-FRANÇOIS-LA CADENE"
200, rue Buissonnière
31670 LABEGE

PROCURATION ANNUELLE

Enseignement secondaire

Païement des Bourses sur critères sociaux

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

Agissant en qualité de ⁽²⁾

Domicilié(e) à ⁽³⁾

Donne procuration à :

Madame Marie-Claude REFFLE, Directrice de l'établissement susmentionné, ayant reçu délégation de la Fondation d'Auteuil dont le siège social est situé à Paris (75016) – 40, rue Jean de la Fontaine - à l'effet de :

1/ percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 2026-2027, de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre ;

NOM & PRENOM de l'élève boursier :

.....

2/ d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.

Elève scolarisé en classe de :

.....

Le solde éventuel sera mis à ma disposition pour reversement par chèque ou virement bancaire.

La présente procuration pourra être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.

A Labège, le

Signature du **Chef d'établissement**
précédée de la mention manuscrite

"Bon pour acceptation"

A

le

Signature du **responsable légal** ou **élève majeur**
précédée de la mention manuscrite

"Bon pour pouvoir"